

Entretien avec le Général Mobutu, Président de la République

C'est à 10 heures précises, le 9 avril, que le Général Mobutu reçoit M. Pierre Graber accompagné uniquement de l'Ambassadeur Curchod. Du côté congolais, seuls le Ministre d'Etat Adoula et M. Tshimbalanga, Ambassadeur du Congo à Berne, sont présents.

L'entretien s'est déroulé dans le pavillon de style bantou, aménagé par le Général dans le parc présidentiel.

Après les paroles de bienvenue, le Président déclare qu'il est heureux de savoir que Swissair fait dorénavant escale à Kinshasa et que Air-Congo se rendra en Suisse. Il ne doute pas que cette première collaboration permettra un développement suivi de nos relations. Le Congo bénéficie d'un essor remarquable et cette situation est susceptible de retenir l'attention des capitaux suisses puisque la Confédération est connue comme étant le pays des banquiers. Les investisseurs suisses trouveraient ici un climat propice et le Général cite, entre autres, le tourisme, domaine en pleine expansion, notamment dans la magnifique province du Kivu et au Parc Albert où de vastes projets sont sur le point de se réaliser. Le Général Mobutu souligne que les Congolais ne sont attachés à aucune coutume ou habitude européennes, contrairement aux Africains ayant vécu sous la domination française ou britannique. Ici, précise-t-il, le peuple ne se trouve pas imprégné de la mentalité des anciens colonisateurs et il peut ainsi s'épanouir sans les entraves du passé et selon ses propres traditions. Le Président s'étend assez longuement sur cette question; ses paroles témoignent d'un attachement profond à son pays, à son peuple et on sent en lui un homme où vibre la fibre patriotique mais qui reste toujours conscient des réalités. Il attire l'attention de M. Graber sur deux magnifiques défenses d'éléphant sculptées, ornant la paroi du pavillon, et qui représentent des scènes de la vie congolaise



- 2 -

symbolisant toute l'activité de son peuple. Il parle de la Suisse, où il s'est rendu à trois reprises, il fait l'éloge de son médecin personnel, le professeur Vanotti de Lausanne. Il forme des souhaits pour M. Graber et pour le Conseil fédéral.

M. Graber remercie le Président Mobutu pour cet entretien, il relève que quelques instants auparavant, le Ministre d'Etat Adoula a dressé devant lui un panorama précis de la politique étrangère du Congo et il a été frappé de la similitude des vues congolaises avec celles du Conseil fédéral qui entretient également et depuis toujours des relations avec les pays du monde entier sans distinction d'idéologie, de religion, ni de race. M. Graber est persuadé que l'accord aérien est un instrument qui permettra de renforcer les contacts humains entre nos deux peuples et contribuera ainsi à raffermir le développement de nos relations réciproques. Il ne cache pas son impression très favorable quant à l'avenir du Congo qui a retrouvé sa stabilité politique. Il espère que les banques suisses, qui sont des institutions privées, s'intéresseront au Congo et il explique les difficultés que nous rencontrons dans le domaine de la coopération technique, spécialement dans celui du tourisme où les experts suisses sont peu nombreux, ce qui ne permet pas toujours de répondre aux demandes qui nous sont adressées. M. Graber rappelle qu'il croit aux contacts humains et il relève combien il est précieux pour lui de constater que la confiance et l'amitié entourent les relations entre la Suisse et la République Démocratique du Congo.

Pour terminer, le Conseiller fédéral indique au Général Mobutu que le professeur Vanotti pourrait quitter dans un avenir assez rapproché sa chaire universitaire mais qu'il continuera à exercer sa profession. Cette dernière remarque apaise les craintes du Général Mobutu qui semble très attaché à la personnalité du professeur lausannois.

./.

- 3 -

L'entrevue a duré environ 35 minutes avec la présence au début des photographes et cinéastes de la télévision. Sitôt après, et pour répondre à la requête formulée par l'Ambassadeur Curchod, le Général Mobutu recevait pour quelques instants toute la délégation Swissair.



Kinshasa, le 11 avril 1970
TC/ra